

Mettre en place les normes d'accessibilité pour les PMR

<https://estim-formation.com/formation-mettre-place-les-normes-d-accessibilite-pour-les-pmr>

Objectifs de la formation

- Comprendre les contraintes d'accessibilité liées aux différentes formes de handicap.
- Comprendre et appliquer la législation en matière d'accessibilité des bâtiments
- Comprendre les normes et les bonnes pratiques en matière d'accessibilité des bâtiments pour les PMR.
- Identifier les obstacles à l'accessibilité et mettre en œuvre des solutions pour rendre les bâtiments plus inclusifs.
- S'assurer que son établissement réponde à la réglementation.

Programme pédagogique

Introduction à l'accessibilité des bâtiments (1 heure)

- Présentation générale : Importance de l'accessibilité pour les PMR.
- Cadre législatif et réglementaire : Lois et règlements en vigueur (Loi n°2005-102 du 11 février 2005, Décret n°2007-1327 du 11 septembre 2007, etc.).
- Objectifs de la formation : Comprendre les enjeux et les bénéfices de l'accessibilité
- Mise en situation : Discussion en groupe sur les expériences personnelles et professionnelles liées à l'accessibilité.

Normes et critères d'accessibilité (1 heure)

- Normes techniques : Dimensions et spécifications pour les rampes, portes, ascenseurs, sanitaires, etc.
- Critères d'accessibilité : Circulation, signalétique, éclairage, acoustique.
- Études de cas : Exemples de bâtiments accessibles et non accessibles.
- Mise en situation : Analyse de plans de bâtiments pour identifier les conformités et non-conformités aux normes d'accessibilité.

Diagnostic d'accessibilité (1 heure)

- Méthodologie : Comment réaliser un diagnostic d'accessibilité.
- Outils et ressources : Utilisation de check-lists et de guides pratiques.
- Exercice pratique : Réalisation d'un diagnostic sur plan.
- Évaluation : Présentation des diagnostics réalisés et discussion sur les points d'amélioration.

Solutions et aménagements pour l'accessibilité (2 heures)

- Aménagements intérieurs : Adaptation des espaces de circulation, des sanitaires, des salles de réunion, etc.
- Aménagements extérieurs : Accessibilité des entrées, des parkings, des espaces verts.
- Technologies et innovations : Utilisation de la domotique et des nouvelles technologies pour améliorer l'accessibilité.
- Exercice pratique : Proposition de solutions d'aménagement pour un bâtiment existant.
- Mise en situation : Simulation de la mise en œuvre des solutions proposées et évaluation de leur efficacité.

Sensibilisation et formation du personnel (1 heure)

- Importance de la sensibilisation : Rôle du personnel dans l'accueil et l'accompagnement des PMR.
- Formation continue : Programmes de formation pour le personnel.
- Exercice pratique : Simulation de situations d'accueil de PMR.
- Évaluation : Retour d'expérience et discussion sur les bonnes pratiques.

Conclusion et évaluation (1 heure)

- Synthèse de la journée : Récapitulatif des points clés abordés.
- Évaluation des acquis : Quiz et discussions.
- Questions et réponses : Échanges avec les participants.

Prérequis et public cible

Prérequis de formation :

Aucun pré-requis nécessaire pour suivre cette formation d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite.

Public concerné :

- Architectes
- Ingénieurs
- Urbanistes
- Responsables de la gestion des bâtiments
- Professionnels de la construction
- Toute personne impliquée dans la conception, la construction ou la gestion de bâtiments
- Personnes à mobilité réduite
- Personnel accompagnant
- Collectivités

Modalité d'évaluation pédagogique

Méthodes d'apprentissage :

- Présentations interactives.
- Études de cas.
- Exercices pratiques.
- Discussions et échanges.
- Supports de formation (guides, check-lists, etc.).

Évaluation des compétences acquises par les stagiaires :

Questionnaire / Quizz en fin de formation